

Argent

Comment donner du sens à son épargne

Argent. La semaine spéciale de la finance responsable a été lancée hier. Objectif : mieux comprendre les enjeux de cette forme d'investissements.

Il est possible d'investir de façon « responsable » en apprenant à se poser les bonnes questions. Sous ce vocable, plusieurs formules sont proposées par les établissements financiers. L'investissement socialement responsable (ISR) peut prendre trois formes principales, sachant que ces formules de placement sont très généralement investies en actions et présentent donc un risque de perte en capital.

Les fonds socialement responsables

Ils intègrent des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) d'évaluation d'une entreprise cotée, qui sont croisés avec des critères financiers, pour sélectionner dans un portefeuille les entreprises les plus performantes d'un point de vue du développement durable.

Les fonds d'exclusion

Également dénommés « placements éthiques », ils excluent, pour des raisons morales ou religieuses, certains secteurs comme l'armement, le jeu, le tabac... voire des activités considérées par leurs détenteurs comme dangereuses pour l'environnement : OGM, nucléaire... Cette démarche, très anglo-saxonne, est assez peu développée en France.

L'engagement actionnarial, ou activisme actionnarial, consiste, pour les investisseurs, à exiger des entreprises une politique de responsabilité sociale plus forte, soit en les interpellant directement, soit par l'exercice des droits de vote en assemblées générales.

Sachant que les stratégies d'investissement peuvent différer, il est fortement conseillé de lire le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI) qui présente en deux pages les éléments essentiels à connaître avant de souscrire (type d'investissement, niveau de risque, performances passées...).



La finance responsable s'appuie sur des critères sociaux et environnementaux.

Des fonds d'investissement « labellisés »

Les produits ISR sont gérés par des sociétés de gestion agréées par l'Autorité des marchés financiers, comme toutes les sociétés de gestion. Ils sont disponibles auprès de multiples réseaux de distribution bancaires et financiers. L'offre auprès des investisseurs particuliers s'élargit de plus en plus, notamment au sein de l'épargne salariale. Le gouvernement a créé deux nouveaux labels permettant de mieux identifier les fonds « ISR ».

La finance solidaire

La finance dite « solidaire » repose, elle, sur un engagement exclusivement social. Les entreprises ou les œuvres bénéficiaires de cette épargne exercent des activités à forte utilité sociale, consistant par exemple à insérer des personnes en difficulté.

Elle regroupe ainsi les formes d'épargne orientées vers le financement d'activités qui ne seraient pas immédiatement rentables, mais qui sont utiles socialement. On y trouve des produits « de partage » (une par-

tie des intérêts annuels est reversée au profit d'une association engagée dans une action humanitaire, sociale ou environnementale) et des fonds d'investissement solidaire, directement investis dans des entreprises sociales. Au sein de l'épargne salariale (PEE ou PERCO), il existe toujours un fonds solidaire proposé aux salariés.

www.semaine-finance-responsable.fr

En partenariat avec



lafinancepourtous.com

LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE



Retrouvez
tous nos articles,
actualités et décryptages !